



FICHE PRODUIT

LE PRODUIT

ROUTAGE International est le référentiel des bureaux d'échanges des pays extraits des données de Production de La Poste. Ce référentiel fait l'objet d'une mise à jour par la DAIC (Direction des Activités Internationales du Courrier) à partir des modifications d'organisation transmises par le réseau Postal.

ROUTAGE International contient les bureaux d'échanges de 200 pays.

L'OFFRE

ROUTAGE International est produit tous les mois et il est disponible en version complète et mise à jour.

Il est le complément au carnet de routage donnant les lieux et heures limites de dépôt.

LE PRINCIPE

Le routage international donne toutes informations utiles aux entreprises de routage afin de préparer pour les services postaux les envois de presse à destination de l'étranger.

Le code INSEE des pays sert de clef d'entrée.

Au départ de France, le courrier d'un pays fait l'objet d'au moins une séparation. Toutefois certains pays bénéficient d'un tri plus fin. La sélection intra-pays est réalisée à partir du code postal, du libellé de la ville ou de la subdivision territoriale.

Le fichier contient tous les renseignements permettant l'édition des étiquettes.

Particularités :

Le routage est indiqué pour les envois prioritaires et pour les envois économiques.

Tous les pays étrangers sont intégrés. Toutefois Monaco (code INSEE 99138) et Andorre (99130) sont inclus dans les routages 205 – 206 (fichier Routage Presse).

Les principales modifications qui affectent le routage International sont les suivantes :

création ou modification d'une zone tarifaire
changement du bureau d'échange, voire du lieu de dépôt
changement des numéros de façade et de case
création ou suppression d'une séparation



LES FICHIERS

Chaque fichier a les caractéristiques suivantes :

- volume d'environ 0,1 Mo
- Fichier complet : enregistrements de taille fixe, de longueur 275 caractères (hors caractères de fin de ligne et de fin de fichier).
- Fichier de mises à jour : enregistrements de taille fixe, de longueur 275 caractères (hors caractères de fin de ligne et de fin de fichier).

Chaque fichier contient un seul type d'enregistrement.

Critères de tri

Code INSEE pays, type courrier, code extension.

Légende

Zone avec * renseignée dans le fichier de mises à jour.

1. Article logique

Zone	Description	Taille	Valeur
1	Code INSEE pays	5	
2	Type courrier	1	E/P
3	Code extension	2	
4*	Code de mise à jour	1	I/A/R
5	Libellé du pays	38	
6	Code AFNOR du pays	2	
7	Indicatif de nationalité	3	
8	Type de séparation	1	0/1
9	Code postal début de plage	15	
10	Code postal fin de plage	15	
11	Libellé ville	38	
12	Variation libellé ville	38	
13	Code AFNOR de la subdivision	2	
14	Libellé subdivision	38	
15	Code lieu de dépôt	2	
16	Libellé lieu de dépôt	15	
17	Code zone tarifaire	2	
18	Libellé zone tarifaire	15	
19	Numéro de façade	2	
20	Numéro de case	2	
21	libellé case	38	



LES DONNEES

- **CODE INSEE PAYS (5 caractères alphanumériques)** : ce code de 5 chiffres est attribué par l'INSEE. Il est diffusé dans le document intitulé « Code officiel géographique - Pays et territoires étrangers ».

Il est caractérisé par le nombre 99, suivi d'un chiffre se rapportant au continent. Les deux derniers identifient le pays dans cette partie du monde.

Exemples :

991__	pour l'Europe	(99101 = Danemark)
992__	pour l'Asie	(99201 = Arabie Saoudite)
993__	pour l'Afrique	(99301 = Egypte)
994__	pour l'Amérique	(99401 = Canada)
995__	pour l'Océanie	(99501 = Australie)

- **TYPE COURRIER (1 caractère alphanumérique)** : cette zone indique le degré d'urgence. En effet pour certains pays, la zone tarifaire (et donc les numéros de façade et de case) diffère selon ce critère. Les valeurs sont :

E : envoi économique
 P : envoi prioritaire

L'indication du degré d'urgence figure sur chaque étiquette des journaux.

- **CODE EXTENSION (2 caractères alphanumériques)** : à un degré d'urgence donné, certains pays (c'est-à-dire certains codes INSEE) comptent deux ou plusieurs enregistrements différents. Le code extension permet de les individualiser.

Sa valeur est 0 :

pour les pays sans séparation (champ « type de séparation » = 0).

pour le premier enregistrement des pays avec séparation (champ « type de séparation » = 1). Ce premier enregistrement correspond à la liasse qui recueille le flux destiné au pays dans sa majorité. Lorsque la séparation infra-pays n'a pu être détectée, les journaux du pays seront également agrégés à cette liasse.

Donc pour le premier enregistrement, le code extension est toujours égal à « 0 », puis incrémenté de 1 à chaque séparation à l'intérieur de ce pays. Cela pour le prioritaire comme pour l'économique.

Remarques :

1. Lorsque le code extension est égal à 0, les champs « codes postaux », « ville » et « subdivision territoriale » ne sont pas remplis.
2. A contrario, si le code extension est différent de 0, au moins l'un de ces trois champs est saisi.

- **LIBELLE PAYS (38 caractères alphanumériques)** : le libellé officiel du pays est publié par l'INSEE dans le Code Officiel Géographique.



LES DONNEES (suite)

- **CODE AFNOR PAYS (2 caractères alphanumériques)** : l'AFNOR reprend la norme internationale ISO/DIS 3166-1. Cette dernière révisé l'ISO 3166 (1993) qui sert aussi de norme européenne EN 23166 (1993), et a le statut de norme française (NF EN 23166 de mars 1994). L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). La norme ISO 3166 a été établie en collaboration avec des organismes internationaux (OMS, ONU, BIT, UPU, etc.). Cette zone est remplie chaque fois qu'un code AFNOR correspond à un code INSEE unique.

- **INDICATIF NATIONALITE (3 caractères alphanumériques)** : 26 pays membres de la CEPT, ayant adhéré aux accords internationaux sur la coordination des systèmes de codification des adresses postales en vue du tri automatique, préconisent cet indicatif comme devant figurer sur la souscription des envois (placé devant le code postal du pays). Il sert aussi de code minéralogique. Le code attribué par l'AFNOR à ces 26 pays diffère parfois du code AFNOR. Il est composé de deux ou trois lettres.

Exemple :

Portugal (Code AFNOR = PT, indicatif nationalité = P)

- **TYPE SEPARATION (1 caractère numérique)** : selon les pays, La Poste demande à ses clients soit de mélanger tous les journaux destinés à un pays, soit au contraire de former des liasses distinctes pour des entités infra territoriales. La séparation intra-pays demandée est réalisée à partir du code postal, ou du libellé d'une ville, ou bien encore du libellé d'une subdivision territoriale. Les valeurs sont :

- 0 : pays sans séparation. Le flux destiné à un pays dont le code est 0 n'a pas de séparation intra-pays.
- 1 : pays avec séparation. Le flux destiné à un pays ayant le code égal à 1 est dirigé sur deux ou plusieurs séparations.

Remarque : un pays peut avoir un code « type de séparation » différent selon le degré d'urgence.

- **CODE POSTAL DEBUT ET FIN (15 caractères alphanumériques)** : certains pays bénéficiant de plusieurs séparations (code Type de séparation égal à « 1 », zone 8) utilisent le code postal comme critère discriminant. Pour chaque plage de code les informations postales sont précisées, en particulier le numéro de façade et le numéro de case. Les codes postaux dans le routage international sont saisis par plages.

- **LIBELLE VILLE (38 caractères alphanumériques)** : le nom de la ville est écrit en français.

- **VARIATION LIBELLE VILLE (38 caractères alphanumériques)** : le nom de la ville est écrit avec l'orthographe du pays.



LES DONNEES (suite)

- **CODE AFNOR SUBDIVISION (2 caractères alphanumériques)** : certains pays, au sens INSEE, sont composés de territoires dotés chacun d'un code AFNOR.

Exemple : au code 99425 « Territoires du Royaume-Uni aux Antilles » correspondent 6 codes AFNOR. Dans cet exemple, le code AFNOR des Bermudes (BM) est précisé dans ce champ car par ailleurs cette subdivision territoriale fait l'objet d'une séparation distincte de celle réservée au reste du pays. Si cette dernière condition n'est pas remplie, alors le code AFNOR n'est pas précisé (pas plus que le nom), tel est le cas de Anguilla (autre île du 99425).

- **LIBELLE SUBDIVISION (38 caractères alphanumériques)** : le nom de la subdivision territoriale est écrit en français.

- **CODE LIEU DEPOT (2 caractères alphanumériques)** : numéro identifiant un lieu de dépôt.

- **LIBELLE LIEU DE DEPOT (15 caractères alphanumériques)** : appellation officielle ou son abréviation, données par La Poste. C'est le site où le client confie son courrier Presse au circuit postal. Cet établissement assure un tri définitif ou partiel. Il est en relation avec les zones tarifaires.

- **CODE ZONE TARIFAIRE (2 caractères alphanumériques)** : numéro identifiant la zone tarifaire.

- **LIBELLE ZONE TARIFAIRE (15 caractères alphanumériques)** : appellation officielle ou son abréviation, données par La Poste. C'est la zone de tarification des plis destinés à l'export en fonction du pays de destination. Elle sert au contrôle et la facturation. Ce libellé doit figurer sur chaque étiquette de journaux.

- **NUMERO FACADE (2 caractères numériques)** : données liées à l'organisation postale. La façade (équivalent de la notion de côté dans le fichier Routage Presse R205-206) correspond à un sous-ensemble de pays, appartenant généralement à une zone géographique homogène. Elle dépend d'une zone tarifaire unique. Ce numéro doit figurer accolé au numéro de case sur chaque étiquette de journaux.

- **NUMERO CASE (2 caractères numériques)** : données liées à l'organisation postale. Ce numéro doit figurer accolé au numéro de façade sur chaque étiquette de journaux.

- **LIBELLE CASE (38 caractères alphanumériques)** : la case correspond à la séparation la plus fine pratiquée en fin de circuit postal. Elle recueille soit tous les plis d'un pays donné soit une partie de ce pays. Un ensemble de cases compose une façade. Le nom de la case, même dans le cas de liasses directes, n'est pas à reporter sur les étiquettes. Néanmoins ce champ est laissé dans le fichier à titre indicatif.

**LES DONNEES (suite)****- CODE DE MISE A JOUR (1 caractère alphanumérique) :**s'il s'agit d'une insertion d'un enregistrement, le code sera **I**.s'il s'agit d'un remplacement d'un enregistrement, le code sera **R**.s'il s'agit d'une annulation d'un enregistrement, le code sera **A**.*Clé de mise à jour*

Code INSEE Pays, Type courrier, Code extension.

PRODUITS COMPLEMENTAIRES***Gamme Validation Adresse****HEXAPOSTE*

référentiel des codes postaux et codes CEDEX

HEXAVIA

référentiel des voies de France

HEXACLE

référentiel des numéros dans les voies

CEDEXA

référentiel des adresses CEDEX des entreprises

Gamme Routage Presse*ROUDIS National*

indicateurs de distribution pour le routage de la Presse

ROUTAGE Presse

centralisateurs pour le routage de la Presse

CONTACTS**Rediffuseur des référentiels géographiques :****AMABIS**

31 AVENUE DU GENERAL LECLERC

92342 BOURG LA REINE CEDEX

Direction commerciale :

Tél : 01 45 36 45 00

e-mail : amabis@amabis.comInternet : www.amabis.com***Normalisation : AFNOR***

Tél : 01 41 62 76 44

Fax : 01 49 17 90 00

Site : www.afnor.fr